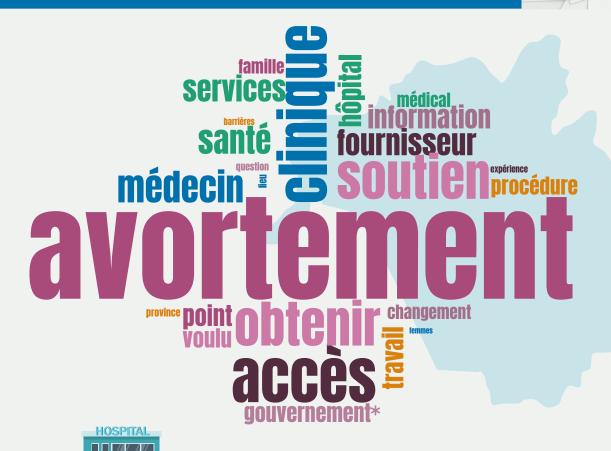
LES ARGUMENTS EN FAVEUR DU FINANCEMENT DES CLINIQUES AVORTEMENTS AU NOUVEAU-BRUNSWICK



Reproductive Justice Access Project New Brunswick

Projet Accès à la justice reproductive Nouveau-Brunswick



DIMINUER LA PRESSION SUR LES HÔPITAUX SURCHARGÉS

Le financement des cliniques d'avortement aiderait les hôpitaux à fournir les soins médicaux dont les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin. Il est prouvé que les cliniques d'avortement sont sécuritaires et efficaces. Le fait de ne financer que les avortements chirurgicaux pratiqués dans un hôpital prive les hôpitaux de temps, de ressources et de personnel précieux pour d'autres procédures qui ne peuvent être pratiquées en toute sécurité que dans un hôpital.

Toute cette affaire est politique. (Si) il y avait une clinique où j'aurais pu passer, et [...] il y aurait eu des gens [...] ils sont organisés pour ça. C'est une procédure qui se déroule de la même manière qu'une ablation de l'appendice. C'est la même chose qu'une prise de sang. C'est une procédure simple.

-- Participante à la recherche

* Il s'agit des mots les plus courants qui sont apparus dans nos entretiens en anglais et dans les discussions de groupe. Plus le mot est grand, plus il a été utilisé.